

Elles comprennent soit des termes un peu encombrants, que l'application des procédés métagraphiques n'aurait qu'imparfaitement simplifiés, soit des locutions composés de plusieurs termes et qui échappent à ce titre aux règles précédentes.

Les sténogrammes ne conservent en pareil cas que leurs articulations les plus rudimentaires.

Pour éviter les difficultés de lecture résultant fatalement d'un excès de réduction, on applique aux abréviations conventionnelles des règles spéciales, qui donnent aux monogrammes ainsi obtenus une forme distincte, et les font immédiatement reconnaître dans la transcription du manuscrit.

